

juin 2019 - n°54



SEMPER

FIDELIS

BULLETIN
DE L'AMICALE
de l'ISM-LAPRO



L'Institution - La Providence

Amicale des Anciens de l'Institution La Providence
2, rue du Collège - CS 31863 - 35418 Saint-Malo
aism@free.fr - 02 99 40 74 87
www.aism-lapro.com

SOMMAIRE

EDITO P.1

Le mot de la Présidente

Le mot du Chef d'établissement

VIE DU LYCÉE : le conseil d'établissement P.2

TÉMOIGNAGE D'ANCIENS : Philippe Mesny

François Chabot-Morisseau P.3&4

LA PASTORALE : «Témoigner...Inviter...Rendre acteur» P.5

AAISM ET LYCÉENS : Christian Curtenelle et les rédacteurs du Kélaouenn

Interview de Jacques Huchette P.6&7

ÉVÉNEMENT : le Pique-Nique des anciens P.8

L'histoire du Bac P.9&10

BIOGRAPHIE : L'abbé Jean-Marie Grossetête P.11&12

Nos peines P.12

ÉVÉNEMENT : L'AG du 30 juin 2019 P.13

Quelques anciens

qui ont marqué leur époque P.14

Merci de ne pas oublier de régler vos cotisations, c'est important pour la vie de notre association!

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES

26€ Pour les anciens élèves

10€ Pour les autres membres associés (conjoints, directeurs, professeurs employés)

Gratuit Pour les jeunes anciens pendant les 5 ans qui suivent leur départ du lycée.

ADHÉSION OU RENOUVELLEMENT

Nom de naissance :

Prénoms :

Nom marital :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Email :

Années de présence à l'ISM-LAPRO : de à

Règle sa cotisation de.....€ par chèque à l'ordre de l'Amicale ISM-LAPRO.

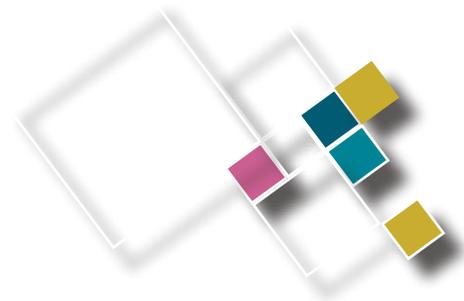
et à adresser à la présidente : Catherine ETRAVES LE-HERAN - 37 rue des cédres - 35430 SAINT-GUINOUX.

Votre cotisation est à renouveler chaque année, au mois de janvier. MERCI.

Le Bulletin de l'Amicale / Semper Fidelis

Directeur de publication : M. Joby

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Une année scolaire 2018–2019 riche en évènements et en projets se termine. Nous aurons l'occasion de les aborder lors de notre prochaine assemblée générale, le dimanche 30 juin prochain.

Des interactions entre les lycéens actuels et les anciens de notre association se sont créées, des collaborations sont nées et cela nous renforce dans l'idée qu'une association d'anciens élèves n'est pas une association « d'anciens combattants » vouée uniquement à faire perdurer l'histoire et les souvenirs.

Pour preuve, des lycéens en charge de la rédaction du Kelaouenn, leur journal, nous ont sollicité pour les mettre en rapport avec des anciens élèves dont ils souhaitaient réaliser une interview. Vous pouvez voir le fruit de leur travail dans ce journal.

Et nous travaillons sur un projet de plus grande envergure mais nous en reparlerons plus tard.

Notre dernier bulletin était placé sous le signe de l'Espérance, l'une des trois vertus théologiques, comme l'expliquait M. Joby dans son éditorial.

Alors pourquoi ne pas placer le bulletin de ce mois de mai 2019 sous le signe de la Foi, une autre vertu théologique : la Foi en Dieu bien sûr, mais la foi vivante, active, la foi en la jeunesse qui ne baisse pas les bras, la foi en la solidarité intergénérationnelle, la foi en l'avenir tout simplement.

Semper Fidelis !

Catherine Etraves Le-Héran

LE MOT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT



C'est après la seconde guerre mondiale, au moment de la reconstruction de Saint-Malo, que la Providence s'établira durablement entre la rue d'Estrées et la rue de Toulouse, après avoir changé plusieurs fois de lieu pour accompagner son développement. Pilotée alors par les filles de la Providence, congrégation fondée à Saint-Brieuc par Jean-Marie de la Mennais, cette œuvre éducative prospérera de manière autonome jusqu'en 1971, année de la fusion avec l'Institution de Saint Malo.

Ce mariage heureux donnera naissance à l'établissement polyvalent qui est le nôtre actuellement.

Aujourd'hui, la fille cadette de notre ensemble scolaire se prépare pour un nouveau déménagement, sur le site de la croix Désilles, à Paramé. Il s'agit avant tout de répondre aux besoins des formations professionnelles, bien plus gourmandes qu'hier en

termes d'espace et nécessitant des pratiques pédagogiques en groupes démultipliés. Il nous faut aussi anticiper la mixité des publics entre les jeunes sous statut scolaire et ceux qui se formeront par alternance, comme le prévoit la nouvelle loi « pour une école de la confiance ».

Des transformations d'envergure n'étaient pas possibles en restant Intra-Muros, nous avons donc choisi de privilégier une construction neuve, sur un site dédié à l'enseignement secondaire et supérieur, aux côtés de l'IUT, du lycée maritime et de la future ENSM.

Avec cette mobilité, nous écrivons un nouveau chapitre de l'histoire de l'Institution-La Providence.

Vivien Joby
Chef d'établissement

Notre association était représentée au dernier conseil d'établissement par le nouveau trésorier Roger Couturier.

Présidée par le chef d'établissement, Monsieur Joby, cette réunion rassemblait des professeurs, des élèves, la direction des deux établissements, les associations de parents d'élèves et des anciens élèves ainsi que le président de l'OGEC.

A l'ordre du jour deux domaines étaient évoqués : les actualités à l'Institution –La Providence et un travail en quatre groupes sur le bien être dans l'école.

Les ACTUALITES :

- **La loi sur l'école de la confiance dite Loi Blanquert**, actuellement en cours de discussion entre le parlement et le sénat, touche plusieurs domaines comme la formation des enseignants ou le regroupement de certaines structures (écoles, collèges, lycées). Cela est déjà concrétisé à Saint-Malo depuis longtemps par le regroupement de l'Institution et de la Providence par exemple.

- **Le transfert de la Providence** est confirmé vers un établissement neuf qui sera construit à Paramé. Son ouverture est programmée pour la rentrée scolaire 2021 ou 2022.

- **Les résultats au baccalauréat 2018** ont été récemment diffusés par la presse. Ils sont parmi les meilleurs de la région pour le pourcentage de réussite des élèves présentés par nos deux établissements (97%). Ils sont même excellents lorsque l'on compare les établissements par le ratio des élèves entrés en classe de seconde ayant réussi le baccalauréat trois ans plus tard (87%).

- Préparés par leur professeur de philosophie, des élèves ont brillamment représenté l'Institution au **concours d'éloquence** organisé pour tous les établissements catholiques de la région en emportant les 1ère, 2ème et quatrième places. Félicitations.

- **Une expérimentation est en cours** dans une classe de La Providence pour améliorer le déroulement des conseils de classe. Il s'agit d'y ajouter un animateur extérieur à la classe qui va faciliter le déroulement de la séance sans interférer sur le contenu scolaire et pédagogique. C'est

toujours le professeur Principal qui en garde la responsabilité. L'objectif est de mieux préparer les interventions, de gagner du temps et de l'efficacité. Le résultat de l'expérimentation s'avère positif et pourra être étendu à d'autres classes.

- **Une expérimentation est en cours** dans les classes de seconde de l'Institution qui fait évoluer l'organisation des séances de cours. En passant de 18 séances de 55 minutes à 19 séances de 50 minutes on garde le même total d'heures de cours mais cela permet de constituer 13 classes de 24 élèves au lieu de 9 classes de 35 élèves. Les résultats sont favorables à une extension de ce dispositif aux classes de première de l'institution à la prochaine rentrée scolaire puis à la Providence.

- **Le programme ERASMUS** se poursuit pour les stages obligatoires d'un mois vers des établissements irlandais et espagnols. Ces séjours sont validés pour le baccalauréat. Des contacts sont engagés vers la Norvège.

Le BIEN ETRE à l'école. Ce thème a été étudié par groupe de travail en quatre niveaux : les besoins physiologiques (manger, boire, dormir, etc...), la sécurité (du corps, de l'emploi, de la santé, de la propreté, etc...), les besoins sociaux (amour, amitié, appartenance, intimité, etc...), l'estime (confiance en soi, respect des autres, estime personnelle).

D'un avis unanime il ressort que l'Institution a été considérablement modernisée ces dernières années et que les élèves s'y sentent bien. Evidemment il n'en est pas de même à La Providence qui pourra atteindre un niveau au moins équivalent dans le futur établissement neuf de Paramé.

Quelques points sont susceptibles d'amélioration à l'Institution tels que le foyer des élèves, la création de salle de repos ou de courte récupération, des séances de relaxation avec animateur anti stress en préparation des examens importants ou encore une aide à la rédaction de lettre de motivation et de CV pour les classes de terminales. Toutes les nouvelles propositions seront examinées par la direction afin d'améliorer encore la vie des élèves dans nos établissements.

A la fin de la réunion les participants sont conviés à un cocktail au cours duquel se sont poursuivis des échanges intéressants.

Roger Couturier



Je ne suis resté au collège que 5 ans pour y faire mes humanités de la 7ème à la 3ème.

J'habitais rue St Vincent dans un appartement attribué après reconstruction à mes parents, dans un immeuble où ils vivaient avant-guerre. Ma famille, dont plusieurs membres ont été capitaines au long cours, habitait intra-muros depuis plusieurs générations.

Entre le collège, les messes où j'étais enfant de chœur, les activités de raider-scout (descente en rappel des remparts, traversée en solitaire de nuit de la forêt du Mesnil, camps en Bretagne et en Italie) au square de la Hollande, là où se trouve la Maison du Québec aujourd'hui, la chorale en qualité de soprano (« À la claire fontaine... ! »), les parties de foot à l'Eventail où j'usais trop vite mes chaussures de cuir au grand dam de ma mère, ma vie était agréable et fort bien remplie. J'ajouterai les visites de cargos sur le port où je quémandais aux marins des boîtes d'allumettes dont je faisais collection et qui m'ont permis de parfaire mes connaissances de la géographie.

Quant au collège, je garde des souvenirs émus de quelques profs, comme M. Félix en 7ème ou l'abbé Mainsard. D'autres moins agréables comme celui d'un prof de maths je crois que nous surnommions Bouboule ou Simplet, qui prenait un malin plaisir à nous soulever de terre en nous prenant par les cheveux. Je me souviens aussi de Marcel Donne, que tous les élèves redoutaient, et qui maintenait une discipline de fer dans le collège. La réputation du collège lui devait d'ailleurs beaucoup.

D'autres aspects de la vie au collège m'ont aussi marqué, tels la plage, qui était notre cour de récréation, ou le hall sous verrière où il m'arrivait de tester mes voitures miniatures. Je n'oublie pas non plus les salles d'études en fin d'après-midi donnant sur le hall et où j'ai commis un jour la bêtise, plus ou moins encouragée par des grands de terminale, de lancer du goémon sur le bureau du pion, ce qui m'a valu une punition consistant à recopier des centaines de fois une phrase du genre « je ne dois pas lancer, etc ». Ce simple épisode m'a durablement dégoûté de l'écriture.

En quittant le collège j'ai rejoint le Lycée Charcot, puis la Fac de Droit et d'Economie à Rennes. J'ai ensuite été recruté par une institution pu-

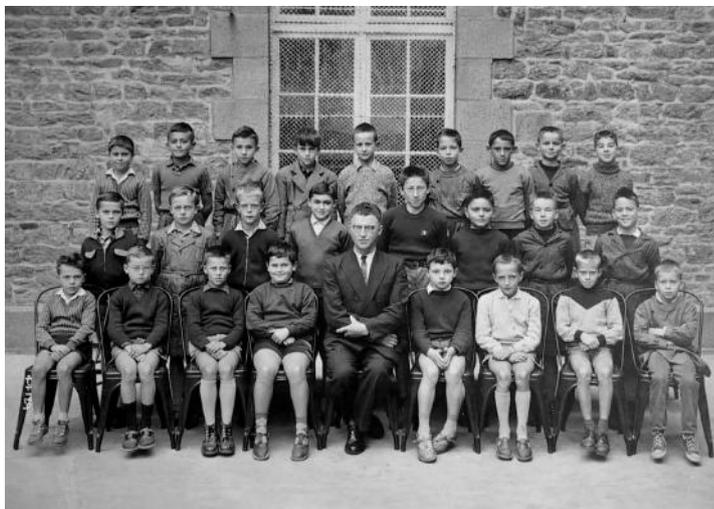
blique où j'ai accompli une carrière d'économiste-statisticien, et où en raison sans doute de mes origines malouines, j'ai été amené à vivre et à effectuer de nombreuses missions à l'étranger: Dakar en tant que VSN, New York, Europe de l'Est pour le compte d'Eurostat, Moyen-Orient pour le FMI, Asie, Amérique du Sud dans le cadre de la renégociation des dettes extérieures, pour terminer ma carrière à Bâle en Suisse. Tous ces déplacements ne m'ont jamais coupé de mes origines à telle enseigne que nous avons choisi avec mon épouse, elle aussi malouine, de nous poser du côté de Dinard pour nos vieux jours.

Parallèlement, marqué par mon expérience africaine, je me suis engagé dans le soutien aux ONG actives sur ce continent. J'ai été entre autres vice-président du Conseil de Surveillance de la SIDI, bras armé du CCFD pour la promotion de la microfinance à l'international et suis actuellement président depuis 2011 du Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique (FEFI-SOL), basé à Luxembourg, qui soutient le développement de la microfinance en Afrique.

Philippe Mesny

Elève au collège de 1957 à 1961

De la 7e à la 3e



Classe de 7ème de M.FELIX-Philippe Mesny

FRANÇOIS CHABOT-MORISSEAU



Depuis que j'ai adressé en 2015 à Pierre Nicou, quelques informations complémentaires concernant le nom de certains de mes camarades sur une photo de la classe de 7ème (1965-1966) figurant sur le site internet de l'AAISM, j'ai eu le plaisir de recevoir régulièrement un courriel me permettant de lire la revue de l'Amicale que je parcours avec intérêt. Jusqu'à présent, je n'ai pas adhéré formellement à l'association car j'ai quitté la région malouine depuis fort longtemps et malgré mon attachement à cette ville magnifique, je n'ai guère l'occasion de m'y rendre (quoique l'envie ne m'en manque pas...).

Compte tenu des appels pathétiques relatifs à la cotisation dans la revue, appels qui ne m'ont pas laissé indifférent, je me suis décidé à verser ma quote-part en 2019. Peut-être pourrai-je ainsi entraîner dans mon sillage quelques anciens qui reçoivent comme moi la version dématérialisée de la revue et contribuer ainsi à la vie de l'association...

Ayant donc intégré l'association, j'en profite pour livrer quelques souvenirs de mon passage dans les établissements dont les anciens élèves relèvent de l'Amicale. J'ai fait une première apparition à « La Providence » de la rue de Toulouse en 11ème (1959-1960 classe tenue par Mère Marie de Saint-Jean-Yves). J'ai ensuite rejoint, pour la 10ème, l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes située un peu plus loin dans la rue contre les remparts.

L'année suivante, mes parents m'ont inscrit à « L'institution de Saint-Malo » qu'on appelait à l'époque "le Collège". Je suis donc arrivé au "Petit Collège" en 9ème pour l'année scolaire 1962-1963. Mal intégré dans la classe, j'ai dû redoubler (1963-1964) et grâce aux efforts de mon institutrice, Madame Massé, à qui je garde une grande reconnaissance, j'ai pu être remis au niveau. En 8ème (1964-1965), j'ai eu la chance d'être pris en main par une autre excellente institutrice, Madame Lasserre, à qui je dois beaucoup également, et qui m'a permis de suivre convenablement les cours malgré ma forte propension à rêvasser. Les choses se sont compliquées en 7ème (1965-1966) où je n'ai pas réussi à suivre les méthodes, pourtant bien éprouvées de notre instituteur, Monsieur Leroux. Je me suis donc rapidement retrouvé dans les derniers, voire le dernier de la classe. Les choses ne se sont guère améliorées en 6ème (1966-1967) où j'avais pourtant un certain attachement pour notre professeur titulaire, Monsieur l'Abbé Tronel. Malgré mes mauvaises notes scolaires (mais jamais en conduite), j'aimais bien mes camarades avec qui j'avais de bonnes relations.

En 5ème (1967-1968), toute l'organisation sco-

laire de l'enseignement catholique a volé en éclats et notre classe est passée avec armes et bagages à Choisy, un établissement de filles situé à Paramé et tenu par des religieuses. A l'occasion, cet établissement est devenu mixte et notre promotion a été intégrée dans la classe de 5ème de Choisy en gardant son professeur titulaire qui nous a donc accompagnés chez les religieuses. Une chose est d'être dernier dans une classe de garçons, une autre d'être dernier dans une classe où il y a des filles... Mon amour-propre en a beaucoup souffert, mon niveau scolaire ne s'est pas arrangé et mes parents ont dû me changer d'établissement.

J'ai été accepté à l'Ecole du Sacré-Coeur à Saint-Servan où les Frères de Ploërmel à qui je dois aussi une grande reconnaissance, ont réussi à me conduire jusqu'au BEPC. Après quoi, ma famille a déménagé à Nantes et c'est par correspondance que j'ai poursuivi ma scolarité jusqu'au baccalauréat.

Ensuite, j'ai tâté un peu des études de droit et je suis parti pour mon service militaire avant de faire une carrière très honorable dans l'administration de la Marine nationale à force de travail et en passant plusieurs concours. J'ai quitté cette institution pour ma retraite en 2014 avec le grade d'officier général.

Comme vous le constatez, mon passage au Collège n'a pas été une période très brillante de mon



existence. Je n'en garde pourtant pas un mauvais souvenir car j'y ai connu des professeurs et des camarades très attachants (l'un d'eux, Philippe Petout est actuellement le conservateur du musée de Saint-Malo, mais j'ai perdu la trace des autres). Je voudrais aussi faire une mention toute particulière pour le Père Henri Carré qui était le fondateur d'un groupe de jeunes du Collège appelé "les Aiglons" dont l'organisation et les activités étaient inspirées de la méthode scout. Ce prêtre, d'une foi à soulever les montagnes, a su former de nombreuses générations de garçons au goût de l'effort et du dépassement de soi dans une perspective profondément chrétienne. J'en ai

été marqué durablement.

J'arrête là mon bavardage un peu trop centré sur moi-même, mais si mon témoignage peut servir, en particulier aux jeunes qui traversent des difficultés scolaires, pour les reconforter sur leurs perspectives d'avenir moyennant de la persévérance et du travail, je serai comblé.

Avec mon amical salut.

François Chabot-Morisseau

LA PASTORALE

« TÉMOIGNER.... INVITER..... RENDRE ACTEUR.... »

Gabriel Dubois Stéphanie Glémot

Telle est la mission que poursuit l'Equipe d'Animation Pastorale (EAP) sous la houlette de M. JOBY, Chef d'Etablissement, et qu'elle s'efforce de mettre en œuvre, chaque année, par des propositions concrètes destinées aux élèves et à l'ensemble de la Communauté Educative.



Deux de ses animateurs, Stéphanie GLEMOT, Responsable du niveau 1ère à LA PRO, Professeure de Français-Histoire et Gabriel DUBOIS, Responsable du niveau 1ère à l'ISM, Professeur d'Histoire, ont bien voulu nous entretenir des activités de la Pastorale au cours de cette année scolaire, et nous les en remercions sincèrement.

Nous tenons également à remercier le Père Gaël SACHET, nouvel aumônier après le départ du Père Matthieu LIGER, qui a consenti à nous faire part de son expérience du milieu scolaire et de ses premiers pas de prêtre référent de plusieurs collèges et lycées de Saint-Malo. Auparavant, il était prêtre référent du lycée Sainte Jeanne d'Arc de Vitré.

L'Equipe d'Animation Pastorale a poursuivi ses efforts cette année pour se rendre plus visible. La COMMUNICATION s'est renforcée par la pose de panneaux dans les couloirs, tant à La Providence qu'à l'ISM, pour faire connaître à tous les activités de la Pastorale mais aussi expliquer visuel-

lement le vécu chrétien, comme par exemple l'Avent.

Mais le travail en profondeur s'effectue aussi dans le quotidien soulignent Stéphanie et Gabriel, car si les cours d'instruction religieuse n'existent plus, il n'en reste pas moins que le questionnement des élèves dans le domaine spiri-

tuel demeure bien présent et peut se manifester en liaison avec des sujets abordés dans les programmes. Les réponses des professeurs ne sont alors pas éludées.

LE DÉJEUNER-DÉBAT à midi proposé par le Père Gaël s'inscrit dans ce besoin de réponse aux interrogations personnelles des jeunes. Sur un thème proposé par l'aumônier, par exemple, la violence, la liberté, la bioéthique, les demandes d'éclaircissement sont nombreuses !

L'ENGAGEMENT

Inviter les jeunes à s'engager, notamment dans l'action humanitaire, fait aussi partie de l'action de la Pastorale. Cette année, le « Repas solidaire » a réuni plus de deux cents participants à L'ISM LAPRO motivés par l'aide à une école d'africains handicapés. La moitié du prix du repas sera reversée à l'association « Les amis de l'école de Port Reitz.

LE SÉMINAIRE DE CULTURE HUMAINE ET RELIGIEUSE pour les Premières-Générales

Ce projet, élaboré l'année dernière par l'Equipe

d'Animation Pastorale, a été mis en œuvre cette année à l'Institution sous l'égide de Gabriel DU-BOIS. Réunissant 280 élèves sur six séances, ce séminaire a abordé l'étude des relations entre la foi et la raison au sein des principales religions : christianisme, islam, judaïsme, sagesse orientales, l'objectif étant d'élargir l'horizon des élèves en les amenant à réfléchir à partir de textes fondamentaux et à faire part de leurs questions dans le cadre d'un débat encadré par un professeur.

LES CÉLÉBRATIONS

Outre les messes à l'oratoire de l'ISM, une fois par mois, la messe de Noël à la chapelle des Sœurs de Notre-Dame des Chênes à Paramé, la messe de Pâques, célébrée au retour des vacances dans l'auditorium par le Père Gaël SACHET, a été un événement marquant dont ont pu profiter deux représentants de l'Amicale des anciens. Dans cette espace magnifiquement restauré dans la fidélité à sa destination d'origine avec la conservation des vitraux et l'ouverture de la cloison du fond sur la fresque de l'ancien chœur de

la chapelle (peinte en 1937 par l'artiste-peintre Meriel-Bussy), une centaine de participants – élèves, membres de la communauté éducative – ont fêté la résurrection du Christ dans la joie et les chants animés par un groupe d'élèves.

L'INDISPENSABLE RENCONTRE

L'EAP veille à promouvoir la rencontre qui est toujours un enrichissement pour les élèves. Elle souhaite notamment pouvoir faire participer un plus grand nombre d'élèves aux rencontres avec le Père Gaël ou Mgr d'Ornellas très favorables aux discussions informelles avec les jeunes.

D'autres projets sont en vue pour permettre à la Pastorale d'être toujours plus vivante et accueillie par tous.

D'ores et déjà, le Père Gaël a invité les jeunes à participer, début juillet, à un pèlerinage de Saint-Malo au Mont St Michel en passant par Cancale « Sur les pas de Jeanne Jugan » ...

Jean Jamet

EVÉNEMENT



Christian Curetenelle (à gauche) et les élèves journalistes du Kélaouenn

s'agrègent aussi Clémence, Quentin, Louann, Laura, Nina, Fanny... Clément vient de réaliser un micro-trottoir en vidéo sur « l'information sans frontières », le thème choisi cette année par le centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi). C'est lui aussi qui s'occupe de la mise en pages.

Interview décalée

Aujourd'hui, Christian Curtenelle, un journaliste et ancien élève de l'Institution, est venu donner un coup de main pour élaborer un journal de meilleure qualité, en présence d'Anne-Catherine Auffret, éducatrice de vie scolaire.

Chaque lycéen est responsable d'une rubrique : la littérature pour Iris, la mode pour Lilas, le rock pour Jean... C'est Agathe qui écrit l'édito et Clément, qui prend les photos.

« Comme pour tous les journaux, on se réunit en conférence de rédaction, indique Solène. Au milieu des rubriques, on découvre aussi un professeur qui se prête au jeu de l'interview décalée ».

« Ça me fait plaisir d'écrire, confie Lilas. J'essaie d'apprendre de nouvelles choses. Ma rubrique

LE KÉLAOUENN.

DES APPRENTIS JOURNALISYES

Au lycée l'Institution, pas question de laisser passer la semaine de la presse et des médias qui fêtait cette année sa 30e édition. Une poignée de lycéens est d'ailleurs mobilisée chaque mois pour sortir « Le Kelaouen » (le journal, en breton), « le seul journal malouin plié à la main ».

Ils sont une dizaine d'élèves de seconde à terminale du lycée l'Institution mais aussi depuis cette année de la Providence à se mobiliser pour éditer avec régularité leur journal.

Autour de la table d'un local qui jouxte le restaurant, il y a Clément, Iris, Lilas, Jean, Solène... C'est le noyau dur de la rédaction autour de qui

s'intéresse principalement à la mode éthique ».

« Je suis passionnée de littérature et j'ai envie de partager ma passion, indique Iris. Je parle beaucoup d'écologie ».

Changement de format

Sept numéros paraissent chaque année. 30 sortent sur papier. Le reste est diffusé en PDF via intranet aux lycéens et personnel enseignant.

Petite révolution : le format vient de changer et passe de A5 à A4.

Et puis, la jeune rédaction s'aligne sur deux concours lancés par le Clemi. Il s'agit de bâtir une « une » à partir de dépêches de l'AFP (Agence France Presse) et de participer à Médiatiks, un concours du meilleur journal lycéen.

Pendant ce temps-là, le CDI accueille une exposition sur la liberté d'expression d'Amnesty International.

Extrait du Telegramme du 22 mars 2019

ENTRETIEN INTER-GENERATIONS

Nous reproduisons ici, avec son accord, une interview réalisée entre un des journalistes du Ke-laouenn et un ancien élève de l'Institution (AMI-CALE des anciens). Ce mois-ci Quentin Throuet a souhaité interviewer M. Jacques Huchet, un europhile convaincu.

Un élu de la municipalité Saint-Malo Jacques Huchet, ancien élève de L'institution, a eu une longue carrière au sein des Institutions Européennes. Nous lui avons demandé ce qu'il pensait de l'Europe dans le contexte difficile que nous connaissons actuellement.

M.Huchet a obtenu son bac en 1969 à l'Institution. Jacques Huchet était un élève peu motivé quand il étudiait à Rennes, mais son arrivée à Saint-Malo et sa rencontre avec certains enseignants, comme le professeur Plateau (futur archevêque de Bourges) de l'ISM a été le déclic. Une fois le bac en poche, il fit des études de droit à Rennes, en 70, et se spécialisa dans le droit européen. Encore maintenant, il retrouve certains membres de sa promo, dont il a gardé le contact. M.Huchet n'était pas du tout prédestiné à travailler dans le secteur public, aucun de ses parents n'y travaillaient, et pourtant en 1979 il rentre à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). En 1982, il passe le concours d'administrateur des institutions européennes.

Ce concours est très sélectif et demande beaucoup de connaissance, durant le passage de M.Huchet sur 4800 candidats seulement 83 seront sélectionnés, dont M.Huchet. Il

travaillera tout d'abord en tant qu'administrateur au Luxembourg puis à Bruxelles, pour partir plus tard dans le secteur diplomatique de la commission européenne, dont il sera le représentant pour le Sud de la France à Marseille (où il recevra la médaille du mérite) puis à Madrid, durant 6 ans.

M.Huchet a grandement influencé sa descen-

dance, certains de ses enfants travaillent dans le service public actuellement, plus particulièrement dans le secteur européen.

Malgré les nombreux voyages dû à ses anciennes fonctions, M.Huchet affirme qu'il est tout à fait possible de concilier vie professionnelle et personnelle, comme le prouve aussi ses enfants dont certains sont mariés avec des européen-ennes d'autres nationalités, si bien qu'avant d'avoir la nationalité de leurs parents ses petits enfants sont avant tout européens. Comme sa petite fille issue de 3 générations de fonctionnaires européens.

Bien que l'histoire de l'Europe soit longue et complexe, accompagnée maintenant d'une europhobie montante, même en France, Jacques Huchet reste convaincu que l'Union Européenne est indispensable au vu des défis qui nous attendent: changement climatique, terrorisme et autres crises économiques.

Pour répondre aux détracteurs de l'Union Européenne M.Huchet répond «Quand les gouvernements nationaux eux même n'assurent pas leurs engagements vis-à-vis de l'Europe, il ne faut pas s'étonner que l'Union européenne a du mal à avancer». Il précise que les nations doivent coopérer pour avancer ensemble car c'est indispensable face à la mondialisation des autres continents.

Certains projets ambitieux sont défendus plus particulièrement par M.Huchet comme l'idée de créer une défense européenne (dont un sommet s'est tenu à Saint-Malo).

Il n'oublie pas de rappeler que l'Union Européenne n'est pas un rêve mais une réalité bien concrète. Il mentionne aussi les progrès impressionnants qui ont été effectués comme la libre circulation des biens et des personnes mais l'UE a ses limites et selon lui, il est indispensable dû à la diversité des cultures, que nous gardions nos spécificités nationales. Pour lui, "l'Europe n'est plus un rêve mais une réalité".

LE PIQUE-NIQUE DES ANCIENS



Ce samedi 8 juin 2019, nous nous sommes retrouvés, une petite trentaine d'anciens élèves et professeurs, pour un pique-nique prévu à l'origine le 27 avril, la météo nous ayant joué des tours ce jour-là.

Donc, le lendemain du passage de la tempête Miguel, nous avons investi le site de l'ancien camping du Nicet à Rothéneuf et bravé la météo qui, mise à part une bonne averse à l'heure de l'apéritif, n'a pas été trop mauvaise.

Nous n'étions pas très nombreux, mais cette rencontre a été des plus chaleureuses : fidèles de l'association et nouveaux participants, provenant parfois de très loin, comme du Mexique, nous ont permis de prendre conscience que l'AAISM reste un repère pour beaucoup d'anciens. Echanges de souvenirs, retrouvailles même, puisque deux amies, ensemble au lycée dans les années 70 et qui s'étaient perdues de vue, ont eu la joie de renouer.

Deux professeurs en poste actuellement à l'ISM sont venus nous rendre visite et soutenir notre démarche : M. Thirault, pro-

fesseur de philosophie et Mme Tirel, professeure de français. Nous avons pu ainsi échanger sur les projets de l'association en lien avec les lycéens. Nous vous en dirons plus prochainement.

Une animation musicale, assurée par Nelly, et un jeu sur les musiques de film, ont permis de tester les connaissances cinématographiques des participants, et certains sont repartis avec des lots souvenirs.

Mme Marie-Françoise Hurault, élue adjointe aux associations à la mairie de Saint-Malo et l'une de ses collègues, toutes deux anciennes élèves, sans lesquelles nous n'aurions pas pu organiser ce pique-nique à cet endroit, sont venues nous rendre visite, et nous les remercions vivement de leur implication.

Merci à tous les membres de notre conseil d'administration qui ont pu être présents. Nous réitérerons cette expérience, à la demande générale, peut-être à une date plus appropriée (météo oblige).

*Extrait par Paulina Jonquieres D'Oriola
Journaliste -Diplômée de Sciences Po Toulouse
Rédactrice en chef adjointe Business O Féminin*

La création du baccalauréat n'est finalement pas si lointaine. Mais en deux siècles, ses contours ont largement changé, même si son importance pour les petits Français puise bien ses origines dans son passé. Épreuves, jury, prestige des filières... Petit voyage dans le temps avec l'historien de l'éducation Claude Lelièvre.

Les premiers baccalauréats en France datent du XIII^e siècle, avec la création de l'université de Paris. A l'époque, le bac était conféré par les facultés et non par les écoles. Il ne s'agissait en effet pas d'un examen final mais bien du premier grade obtenu dans les facultés des arts, de médecine, de droit ou de théologie. La Révolution française, qui a supprimé les universités, a fait disparaître le bac. Napoléon Bonaparte le fait renaître en 1808 et crée par la même occasion la licence et le doctorat.

1808 : Création de l'examen du bac par Napoléon I^{er}

1830 : Création d'une épreuve écrite de l'examen du bac

1861 : Julie-Victoire Daubié est la première française à passer l'examen du bac

1874 : Dédoublage de l'examen du bac avec une épreuve en première

1902 : Le cursus sciences est reconnu à part entière dans l'examen du bac

1927 : Création de deux sessions de l'examen du bac en juin et en septembre

1959 : Suppression de l'épreuve orale de l'examen du bac sauf pour les langues vivantes

1960 : Suppression de la seconde session de rattrapage de l'examen du bac

1962 : Suppression de l'examen du bac en première

1965 : Mise en place des nouvelles filières générales et technologiques

1969 : Création de l'épreuve par anticipation de français en première

1985 : Création des bacs pros

1993 : Création des filières L, ES et S de l'examen du bac

Pour l'histoire détaillée du bac, n'hésitez pas aller consulter cet excellent article :
<https://www.magicmaman.com/,examen-bac,2442343.asp>

POUR Y VOIR UN PEU PLUS CLAIR

BAC 2021 : LES NOUVEAUTÉS À VENIR

Publié le 23 novembre 2018 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Illustration 1 Crédits : © Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

LES ÉPREUVES

Les épreuves comptent pour 60 % de la note finale : 1 épreuve anticipée écrite et orale de français en fin de première et 4 épreuves finales en classe de terminale (2 épreuves écrites sur les disciplines de spécialité choisies par le candidat, 1 épreuve écrite de philosophie, 1 oral préparé en première et terminale).

À SAVOIR :

L'épreuve orale finale repose sur la présentation devant un jury composé de 3 personnes d'un projet préparé dès la classe de première par l'élève. D'une durée de 20 minutes, elle se déroulera en deux parties :

- la présentation du projet adossé à 1 ou 2 disciplines de spécialité choisies par l'élève ;
- un échange à partir de ce projet permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques.
- Le contrôle continu

Le contrôle continu compte pour 40 % de la note finale (dont 10 % avec les bulletins scolaires) : il reposera sur des épreuves communes organisées au cours des années de première et de terminale qui porteront sur les disciplines étudiées par l'élève. Afin de garantir l'égalité entre les candidats et les établissements scolaires, « une banque nationale numérique de sujets » sera mise en place, les copies anonymisées seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève et une harmonisation sera assurée.

LES PROCHAINES ÉTAPES

En 2019, les élèves de première :

- choisissent dès la rentrée 3 disciplines de spécialité ;
- voient l'introduction d'un contrôle continu ;
- participent en juin à l'épreuve écrite et orale anticipée de français.

En 2020/2021, les élèves de terminale :

- choisissent d'approfondir 2 disciplines de spécialité ;
- passent 2 épreuves terminales portant sur les disciplines de spécialité au retour des vacances de printemps ;
- ont 2 épreuves terminales en juin (la philosophie et « le grand oral »).

Les élèves de première et de terminale bénéficieront d'un socle commun de connaissances : français en première, philosophie en terminale, histoire-géographie, enseignement moral et civique, 2 langues vivantes, éducation physique et sportive et d'un nouvel enseignement : numérique et sciences informatiques.

À NOTER :

- Le bac est obtenu à partir d'une moyenne générale de 10/20 ;
- Il n'existe pas de note éliminatoire ou de note plancher (note minimale requise) ;
- Le système actuel de compensation et de mentions est maintenu ;
- L'oral de rattrapage est maintenu en tant que seconde chance.

Source : Service-public.fr – Bac 2012 les nouveautés à venir

BIOGRAPHIE

L'ABBÉ JEAN-MARIE GROSSETÊTE

Jean Marie Joseph GROSSETÊTE (l'abbé Grossetête)
auteur de « La grande pêche de Terre-Neuve et d'Islande »
1921, réédition 1988 par l'Ancre de marine

REPÈRES BIOGRAPHIQUES

N.B. Ne pas confondre l'abbé Jean-Marie Grossetête avec un autre abbé : Eugène Grossetête, né lui aussi à Pleurtuit mais en 1877 et décédé en 1925, et ayant lui aussi exercé des fonctions au Collège de St Malo.

Jean-Marie Joseph Grossetête naît à Pleurtuit (Ille-et-Vilaine) le 19 février 1875. Il est le plus jeune des sept enfants de Marie Joseph Prosper Grossetête, laboureur, et d'Aimée Perrine Jégu, ménagère. L'un de ses oncles paternels, Louis François Grossetête, est marin gabier. Un second, Pierre Prosper Grossetête, marin de 2^{ème} classe, a disparu avec le brick «Centaure» entre Pointe à Pître et Bordeaux en 1880. Un troisième, Jean Marie Grossetête, dont le beau-père est lui-même marin, est quartier-maître de 2^{ème} classe à St Malo. Embarqué comme maître d'équipage, il est porté disparu en mer lors du naufrage du brick goëlette Anna le 5 mai 1892. Un de ses propres frères, Emile Clément, disparaît le 1er mai 1915 aux Dardanelles, à bord de son sous-marin.

Jean Marie Grossetête fait ses études secondaires à l'Institution (Collège) de St Malo, où il reviendra comme surveillant en 1897. Après sa formation au Grand Séminaire de Rennes, de 1892 à 1898, il est ordonné prêtre le 4 juin 1898. Commence alors son parcours dans le diocèse : vicaire à St Senoux (1898), à St Pierre de Plesguen, paroisse où un quart de la population vit de la grande pêche (1901), à Paimpont (1908), à La Guerche (1909) ; aumônier du Collège de St Servan (1913) ; recteur de St Domineuc (1921).

Le 28 juin 1921, à la Faculté de Droit de Rennes, il soutient sa thèse de doctorat : « La grande pêche de Terre-Neuve et d'Islande ». Il s'agit en réalité d'une thèse de Sciences

économiques et politiques, disciplines qui à l'époque font partie intégrante des facultés de Droit. Obtenue avec mention très bien, elle bénéficie aussitôt de comptes-rendus très élogieux de l'économiste Charles Bodin dans la Revue d'Economie Politique, et du géographe R. Musset dans les Annales de Bretagne.

De 1924 à 1928 il dirige le Collège de St Malo, tout en y exerçant la fonction de professeur adjoint de philosophie. En 1928 il quitte, pour raisons de santé, la direction du Collège de St Malo où il est remplacé par l'abbé Auvray, puis cesse d'être présent dans le diocèse de Rennes.

En 1937 il devient curé de la paroisse de St Martin à Etampes (Seine-et-Oise). Pendant la seconde guerre mondiale, il fait partie du réseau de résistance Libération Nord, dont il abrite, dans le clocher de son église, le poste radio qui permet la liaison avec l'Angleterre. En 1944, il supplée le responsable local arrêté et déporté, et contribue au succès de la mission Diane dans le cadre des opérations Sussex. Le 23 août 1944, il est brièvement membre du conseil municipal provisoire où il représente la démocratie chrétienne. Il reçoit le 9 septembre la médaille de la Résistance remise par Gaston Palewski à plusieurs personnalités de la région d'Etampes. Et c'est lui qui prononce le 18 mai 1945 l'éloge funèbre de Louis Moreau (responsable du réseau Libération Nord à Etampes et membre du Comité départemental de Libération de Seine et Oise). Il reçoit en 1950 la médaille et la Croix de Guerre.

Il se retire en 1954 à la maison de repos de Gérofosse à Etampes, où il décède le 15 février 1957.

Sources :

Etat civil Pleurtuit, Musée et Archives de la collectivité territoriale de St Pierre et Miquelon, BNF, Amicale Anciens Institution de St Malo, notice pour la réédition de son livre en 1988 par l'Ancre de Marine, Ordo diocèse de Rennes, Service Historique de la Défense, journaux L'Ouest Eclair et La Croix, museedelaresistanceenligne/listing libénord, Articles d'histoire locale d'Etampes en ligne : etampes.com, corpusetampoisis.com, tradition orale familiale : témoignage Mme Jeannine Levacher.

Ces repères biographiques ont été rassemblés en 2019 par Pierre Guérin, auteur de l'avant-propos du livre de l'historien François Chappé : Paimpol, la République et la mer, 1880-1914, « l'épopée » islandaise, 1989, réédition 2016 par leseditionsdeker-ninon@gmail.com

NOS PEINES

M.Romain Leroux – Ancien élève de l'ISM – décédé en mars 2019

M.Argand Joseph – Ancien élève de l'ISM 1931 à 1938 – décédé le 1er janvier 2019

M.Cauchy Patrick – Ancien élève de l'ISM 1940 à 1947 – décédé le 28 janvier 2019

Mme Terrière – Mère de Jacques Terrière membre du CA – décédée le 24 Avril 2019

Mme Menguy – Epouse de Edouard Menguy ancien élève – décédée en mai 2019

Mme Moreau – Belle-Mère de Fabienne Boulanger membre du CA – décédée en mai 2019

ASSEMBLEE GENERALE

DU 30 JUIN 2019

Cette année, notre assemblée générale se déroulera dans le tout nouvel auditorium du lycée, dont nous vous avons donné quelques aperçus dans nos pages.

M. Joby, chef d'établissement nous fera l'honneur de nous présenter ce superbe espace.

PROGRAMME

9h30 : Accueil dans l'atrium
Remise des badges nominatifs

10h : Ouverture de la 128ème assemblée générale
Election du conseil d'administration
Présentation des actions 2018-2019
Projets pour 2019-2020

11h : Messe à la cathédrale

12h30 : Apéritif et repas au restaurant de l'Hôtel France et Chateaubriand.
Transport par le « Petit train de Saint-Malo ».

COUPON RÉPONSE

(à retourner impérativement avant le 22 juin 2019)

Nom de famille

Prénom.....

Nom marital

Adresse

CP Ville

Tél E-mail

Années de présence : à ISM - LA PRO

Participera au banquet (.....euros par personne ½ tarif pour les jeunes sortis depuis 2008)

Nombre de personnesx 35 € =

Nombre de personnesx 17 € =

Joint un chèque de règlement de

à l'ordre de Amicale de l'ISM-LA PRO

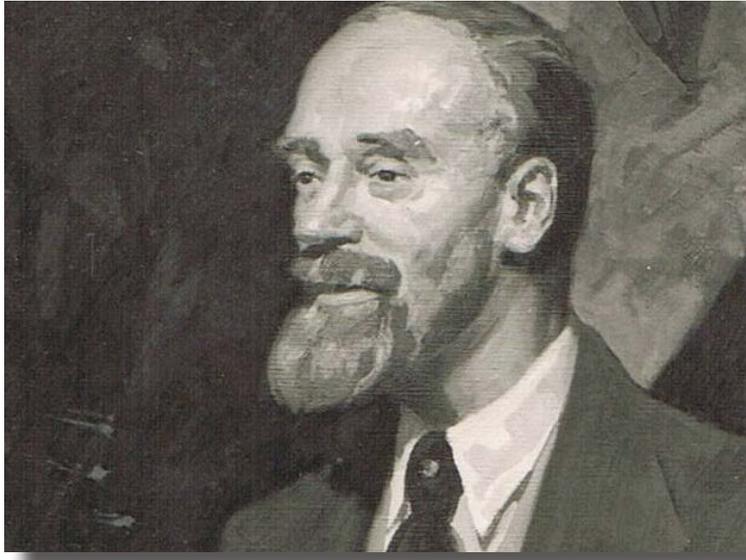
à adresser : 2, rue du Collège

CS 31863 – 35418 SAINT-MALO CEDEX

Date

Signature :

QUELQUES ANCIENS QUI ONT MARQUÉ LEUR ÉPOQUE



Alexandre Miniac
Architecte et peintre auquarelliste



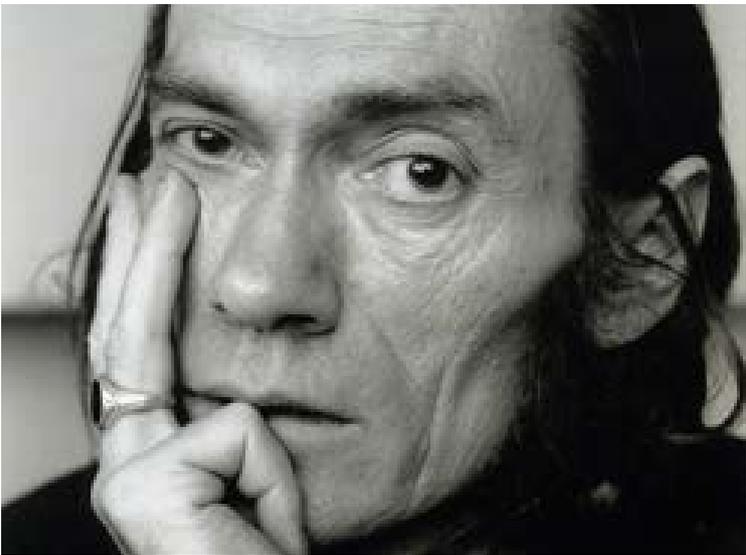
Edmond Miniac
Magistrat à la Cour de cassation



Monseigneur Pierre Plateau



Pierre Bouteiller
Journaliste de radio



Xavier Grall
Poète et écrivain



Daniel Gélin
Acteur de cinéma

Les biographies de ces personnages seront bientôt consultables sur le nouveau site internet de l'AAISM en cours de construction.